



MAISON DES
ASSOCIATIONS
ET DE LA VIE LOCALE

SERVICE VIE LOCALE - VIE ASSOCIATIVE

DEMANDE DE PARTENARIAT 2021

ENTRE UNE ASSOCIATION RELEVANT DE LA LOI
DU 1^{ER} JUILLET 1901 ET LA VILLE DE PALAISEAU

**À REMETTRE COMPLÉTÉE OBLIGATOIREMENT
AVANT LE 16 NOVEMBRE 2020**

**CETTE DEMANDE DOIT ÊTRE DÉPOSÉE PAR TOUTE ASSOCIATION SOLLICITANT
UN PARTENARIAT AUPRÈS DE LA VILLE DE PALAISEAU.**

**AVEC CE PARTENARIAT, L'ASSOCIATION QUI PARTICIPE, PAR SES PROJETS ET SES
ACTIONS AU DYNAMISME DE LA VIE LOCALE, POURRA AINSI BÉNÉFICIER DE :**

- > L'accès à la Maison des associations (conseils, accompagnement et informations...),
 - > La mise à disposition de salles municipales (selon modalités)
- > Supports de communication (photocopies N&B, réseau d'affichage, annonces Pal'mag et site de la Ville)
 - > Subventions financières
 - > Aides matérielles

**Cette demande de partenariat ne peut être effective
qu'à la condition du dépôt d'un dossier complet à la date limite.**

Toute demande ne vaut pas acceptation de la Ville de Palaiseau.

+ D'INFOS : WWW.VILLE-PALAISEAU.FR

INTITULÉ COMPLET DE L'ASSOCIATION :

SIGLE :

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL :

EMAIL : TÉLÉPHONE :

SITE INTERNET : RÉSEAUX SOCIAUX :

1-OBJET DE LA DEMANDE

VOTRE DEMANDE EST :

- Une 1^{ère} demande de partenariat Un renouvellement de partenariat

VOTRE DEMANDE CONCERNE (PLUSIEURS RÉPONSES POSSIBLES) :

- La mise à disposition de salles municipales
- Une demande de subvention :
- de fonctionnement Montant demandé €
 - sur projet Montant demandé €
- L'accès à des supports de communication
- Des aides matérielles

2-IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

CATÉGORIE

- | | | | |
|------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Culture | <input type="checkbox"/> Emploi, formation, insertion professionnelle | <input type="checkbox"/> Santé, handicap | <input type="checkbox"/> Solidarité |
| <input type="checkbox"/> Sport | <input type="checkbox"/> Mémoires combattantes | <input type="checkbox"/> Défense et droits | <input type="checkbox"/> Commerces |
| <input type="checkbox"/> Loisirs | <input type="checkbox"/> Politique, syndicats | <input type="checkbox"/> Cultes | <input type="checkbox"/> Développement économique, coopération internationale |
| <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Cadre de vie et vie de quartiers | <input type="checkbox"/> Aides aux familles et à la personne | <input type="checkbox"/> Environnement |

PUBLIC (PLUSIEURS CHOIX POSSIBLES)

- | | | |
|--------------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Tout public | <input type="checkbox"/> Maternelles (3-6 ans) | <input type="checkbox"/> Jeunesse (12-18 ans) |
| <input type="checkbox"/> Petite Enfance (-3 ans) | <input type="checkbox"/> Élémentaires (6-11 ans) | <input type="checkbox"/> Seniors |

COMPOSITION DU BUREAU

ADRESSE DE CORRESPONDANCE :

PRÉSIDENT

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

TRÉSORIER

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

SECRÉTAIRE

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉLÉPHONE : EMAIL :

ADHÉRENTS AU 30 JUIN 2020

	Palaisiens			Non Palaisiens			Total général
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Nombre d'adhérents							
Dont jeunes de moins de 18 ans							
Composition du conseil d'administration							

COTISATION/ADHÉSION

PRATIQUEZ-VOUS :

Un tarif pour les non palaisiens OUI NON

UN TARIF SPÉCIFIQUE :

Sur la base du quotient familial OUI NON

Famille (réduction pour plusieurs membres d'une même famille) OUI NON

Pour les jeunes (enfants / parents) OUI NON

Multiactivités (réduction pour une inscription à plusieurs activités) OUI NON

CETTE DEMANDE DE PARTENARIAT EST :

À déposer :

> sur rendez-vous à la Maison des associations, 3 bis rue du Mont

Ou à envoyer :

> par courrier à Hôtel de Ville - Service Vie Locale

91 rue de Paris CS 95315 - 91125 PALAISEAU

> par mail à associations@mairie-palaiseau.fr

DATE LIMITE DU DÉPÔT : 16 NOVEMBRE 2020

PIÈCES À FOURNIR

TOUTES CES PIÈCES SONT OBLIGATOIRES POUR LE TRAITEMENT DE VOTRE DOSSIER

POUR UNE PREMIÈRE DEMANDE :

- Le formulaire de la demande de partenariat 2021
- Les statuts de l'association (extrait signé et daté)
- Le formulaire cerfa 12156*05
- Le récépissé de la déclaration en Sous-Préfecture
- La copie de publication au Journal Officiel
- Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, rapport d'activités, bilan financier, budget prévisionnel 2021 daté et signé par le Président et le Trésorier
- Pour les associations percevant plus de 153 000 € de subventions publiques : les comptes annuels certifiés par le Commissaire aux Comptes
- Le Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou Postal au nom de l'association
- Attestation d'assurance
- Déclaration INSEE (obligatoire)
Chaque association doit obligatoirement posséder un numéro à 14 chiffres pour recevoir une subvention
POUR OBTENIR L'AVIS DE SITUATION AU RÉPERTOIRE SIREN DE L'INSEE, SE RENDRE SUR :
<http://avis-situation-sirene.insee.fr>
Adresse : INSEE CENTRE, 131 rue du Faubourg Banner 45034 Orléans Cedex1
tél : 02.38.69.52.52

POUR UN RENOUVELLEMENT :

- Le formulaire de la demande de partenariat 2021
- Le Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale Ordinaire, le rapport moral, rapport d'activités, rapport financier (compte de résultat et bilan, budget prévisionnel 2021 daté et signé par le Président et le Trésorier
- Dans le cadre d'une subvention sur projet, le compte rendu financier cerfa 15059*02 doit être déposé dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée
- Pour les associations percevant plus de 153 000 € de subventions publiques : les comptes annuels certifiés par le Commissaire aux Comptes
- Pour toute modification statutaire : le Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire, les nouveaux statuts, copie du récépissé de modification de la déclaration en Préfecture
- Pour toute nouvelle insertion au Journal Officiel : la copie du Journal Officiel
- Un Relevé d'Identité Bancaire (RIB) ou postal au nom de l'association
- Attestation d'assurance